Association des Artistes et Créateurs de Collobrières

Atelier Agosta
Cours Louis Blanc
83610 COLLOBRIERES

Association N°0833051362
www.atelier-agosta.fr

Collobrières, le 20 avril 2011

LA SEMAINE DES ARTS DE COLLOBRIERES

Dimanche 18 SEPTEMBRE 2011

Exposition dans la rue

Madame, Monsieur,

L'Association des Artistes et Créateurs de Collobrières organise la 7ème exposition artistique dans les rues et sur les places de Collobrières, qui rassemble chaque année un grand nombre d'artistes peintres, sculpteurs, photographes, écrivains....

Nous serons heureux de vous accueillir si vous désirez exposer vos œuvres originales.

Vous trouverez au verso le règlement de cette manifestation ainsi que le bon de participation à nous retourner avant le 31 Juillet 2011.

Pour tous renseignements complémentaires, nous vous prions de visiter notre site internet **: http://www.atelier-agosta.fr**
ou nous contacter:

-par courrier : Atelier Agosta, Cours Louis Blanc à Collobrières
-par téléphone : Secrétariat au 04 94 48 05 92 – 06 85 26 81 20
-par mail : marinette-noel@wanadoo.fr

Recevez nos cordiales salutations.

Le Président :

Gérard NOEL

Association des Artistes et Créateurs de Collobrières

EXPOSITION « *LA SEMAINE DES ARTS DE COLLOBRIERES*»

REGLEMENT

- L'exposition est ouverte aux Artistes pour leurs propres œuvres.
- Les lieux d'expositions sont déterminés par l'A.A.C.C.
- Les emplacements seront attribués aux exposants.
- Le rendez-vous est fixé au Pont Neuf à partir de 8 h.
- Une participation de 15 € est à régler au moment de l'inscription, permettant à chaque exposant de devenir membre bienfaiteur de l'A.A.C.C.
  En cas d'annulation du fait de l'exposant ou de l'organisateur, cette somme ne sera pas remboursée.
- Les exposants fourniront et installeront eux-mêmes leur matériel.
- Les exposants assureront eux-mêmes la surveillance de leurs œuvres et de leur matériel.
- L'A.A.C.C. assurera la diffusion de l'information, par voie de presse, affichage, bulletin municipal etc. ainsi que la couverture médiatique de la manifestation.

En aucune façon la responsabilité de l'A.A.C.C. ne pourra être mise en cause par les exposants en cas de vol, dégradation, ou de tout autre incident survenu pendant la manifestation. L'exposant s'engage à exposer ses œuvres à ses risques et périls et, en cas de sinistre, à renoncer à intenter à l'encontre des organisateurs tout recours pour quelque cause que ce soit.
Il s'engage également à obtenir de son assurance la même renonciation sans réserve

Une collation sera servie à midi à chaque exposant.

A 18 h. un apéritif rassemblera exposants et Collobrièrois Cours Louis Blanc, devant l'Atelier AGOSTA.

…….....

Coupon à retourner à : A.A.C.C. – Atelier AGOSTA – Cours Louis Blanc - 83610 COLLOBRIERES

Nom ……Prénom ……Tél. ……Portable ……

Adresse…….. courriel ……
……..

Activité artistique ……

Je participerai à l'exposition « Collobrières, village des Arts » le 18 Septembre 2011 à Collobrières. Je déclare avoir pris connaissance du règlement et m'engage à m'y conformer. Je joins un chèque de 15 € et une enveloppe timbrée libellée à mes nom et adresse.

Signature : (précédée de la mention « lu et approuvé »)

Secrétariat : Colette Brésis
Tel. : 04 94 48 05 92 ou 06 85 26 81 20
Courriel : contact@atelier-agosta.fr